

Motion

« Présence des élus C dans les comités de visite HCERES »

La section 5 réunie en session de printemps 2015 souhaite par cette motion réaffirmer sa position concernant la composition des comités de visite du Haut Conseil à l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Depuis la création de l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, les représentants élus des Ingénieurs et Techniciens, élus C, du Comité National, ne sont plus membres officiels des comités de visite lors de l'évaluation des unités de recherche, au mieux leur présence est tolérée en qualité d'observateurs.

Le Haut Conseil à l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur doit rompre avec ces pratiques hautement discriminatoires à l'égard des personnels dit « techniques ». L'intérêt de la présence des élus C dans les instances scientifiques d'évaluation des EPST n'est plus à démontrer. La recherche est le fruit d'un travail associant chercheurs et personnels « techniques ». La place de l'élu C a été pensée pour tenir compte de la spécificité de leur travail, qui est une composante indispensable dans la structuration et la vie des laboratoires. Les pratiques actuelles des comités de visite dans lesquels la section 5 envoie des représentants, où l'élu C effectue une visite en parallèle de la visite officielle, sans être membre du comité de visite, sont inacceptables. Quand certaines unités relevant de l'INP ont des ratios d'effectifs personnels « techniques » / chercheurs proches de 1, comment prétendre vouloir évaluer un collectif de recherche par ses pairs en excluant la représentation de la moitié de ses effectifs ?

La section 5 demande l'intégration comme membre à part entière dans les comités de visite de l'élu C qu'elle propose au HCERES.

Elisabeth LEMAIRE
Présidente de la section 5

Motion adoptée le 20 Mai 2015

NBR votants : 19 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

M. Alain Fuchs, président du CNRS
M. Alain Schuhl, directeur de l'INP
M. Niels Keller, directeur adjoint scientifique de l'INP
M. Philippe Büttgen, président de la CPCN
Mme Frédérique BASSINO, porte-parole de la C3N
M. Didier Houssin, président de l'HCERES